

Par courriel et messenger

Le 8 juillet 2016

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Simon Turmel
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 3563
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : turmel.simon@hydro.qc.ca

OBJET : Guide des sanctions /Suivi de la décision D-2016-102 (R-3699-2009 phase2)
Votre dossier : R-3699-2009 phase 2
Notre dossier : R050153 JOT

Chère consœur,

Hydro-Québec par sa direction Contrôle des mouvements d'énergie dans ses fonctions de Coordonnateur de la fiabilité au Québec, dépose les versions française et anglaise du Guide des sanctions en y indiquant la date d'entrée en vigueur fixée au 1^{er} novembre 2016.

Vous recevrez les originaux dans les meilleurs délais.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



SIMON TURMEL, avocat

ST/sg

p. j.

c. c. Me Paule Hamelin
Mes Pierer Grenier et Benoît Pepin
Me Louise Cadieux